

BESOIN DE FORMATION ?

LIGUE SPORT ADAPTÉ NOUVELLE-AQUITAINE

Référencée au catalogue DataDock, la ligue propose des formations à destination des clubs, éducateurs et bénévoles sportifs souhaitant accueillir des personnes en situation de handicap mental et psychique.

Plus d'informations : www.sportadapte-nouvelleaquitaine.fr

COMITÉ RÉGIONAL HANDISPORT NOUVELLE-AQUITAINE

Référencé au catalogue DataDock, le comité organise des formations à destination des bénévoles et professionnels de l'éducation physique souhaitant encadrer des personnes en situation de handicap moteur, visuel et auditif.

Plus d'informations : www.handisport-nouvelleaquitaine.fr



Personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou troubles du comportement



Personnes sourdes ou malentendantes



Personnes non voyantes ou malvoyantes



Personnes en situation de handicap moteur

NB : cette nomenclature émane de la classification internationale des handicaps élaborée par l'organisation mondiale de la santé.



SPORT HANDICAP NOUVELLE-AQUITAINE

Un annuaire pour une pratique sportive partagée :

www.sport-handicap-n-aquitaine.org

LE LABEL "VALIDES-HANDICAPÉS" : POUR UNE PRATIQUE SPORTIVE PARTAGÉE

Le label « Validés-Handicapés » est une marque de qualité concernant l'accueil des personnes en situation de handicap, désirant pratiquer régulièrement une activité physique et sportive, de compétition ou de loisir, et permettant de prendre en compte les besoins inscrits dans la loi du 11 février 2005.

Ce label identifie :

- l'accessibilité des lieux de pratiques sportives (équipements adaptés, projet d'accueil de l'association),
- la qualité de l'encadrement (adapté et qualifié) pour les personnes ayant besoin d'adaptation pour les principales déficiences (motrice, visuelle, auditive, mentale et psychique).

À QUOI ÇA SERT ?

> Pour les personnes en situation de handicap, le label permet de disposer d'une information fiable sur le service sportif offert et repérer les associations oeuvrant à proximité.

> Pour l'association sportive, c'est se doter d'un suivi et d'un soutien technique des partenaires du label. C'est bénéficier de formations adaptées pour les bénévoles et les éducateurs. C'est la possibilité d'avoir un éventuel appui financier (équipements, aides aux financements de matériels...) et c'est aussi pouvoir bénéficier d'un réseau promotionnel au niveau du territoire régional.



En collaboration avec chaque groupe d'évaluation départemental animé par les CDOS Néo-Aquitains.

QUI EST CONCERNÉ ?

> Toutes les associations sportives néo-aquitaines qui souhaitent accueillir des personnes en situation de handicap, désirant pratiquer une activité sportive au sein d'un club valide.

COMMENT ÇA MARCHE ?

> La démarche est volontaire : l'association sportive s'adresse au « porteur de projet » de son département (voir liste ci-jointe) pour solliciter une visite « diagnostic » réalisée par un comité de suivi, chargé d'apprécier l'accessibilité pour les 4 principaux types de handicap (mental et psychique, auditif, visuel, moteur).

> Un groupe d'évaluation départemental composé des services de l'Etat, du CDOS, du Comité Départemental du Sport Adapté, du Comité Départemental Handisport, du Conseil Départemental, de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, examine les candidatures et les soumet au groupe technique régional « Valides-Handicapés ». Celui-ci, sur proposition des groupes de suivi départementaux, attribue le label « Valides-Handicapés » à l'association pour une durée de 4 ans (pour un, deux, trois ou quatre handicaps), avec une visite de suivi tous les deux ans.

QUELLE PROMOTION ?

La promotion du label et des associations labellisées est assurée par les différents partenaires de la plateforme régionale « Valides-Handicapés » à travers leurs publications et leurs sites internet. Les associations labellisées sont répertoriées et identifiées au niveau régional sur le site internet : www.sport-handicap-n-aquitaine.org.

Cette reconnaissance se matérialise, au niveau de l'association sportive, par l'apposition du label (diplôme, autocollant, logo) sur ses différents outils et sur son site d'accueil. L'association ainsi reconnue se verra remettre officiellement le label lors d'une réception du plan départemental ou régional.

DEMANDE DE LABEL "VALIDES-HANDICAPÉS"

Nom de l'association :

Fédération d'affiliation :

Adresse :

Nom du contact :

Téléphone :

Email :

Dans votre association, accueillez-vous :



des personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou troubles du comportement ?

pratique régulière occasionnelle projet d'accueil



des personnes sourdes ou malentendantes ?

pratique régulière occasionnelle projet d'accueil



des personnes non voyantes ou malvoyantes ?

pratique régulière occasionnelle projet d'accueil



des personnes en situation de handicap moteur ?

pratique régulière occasionnelle projet d'accueil

BIEN PLUS QU'UN LABEL, UN RÉSEAU "VALIDES-HANDICAPÉS"

HANDIGUIDE DES SPORTS

Il s'agit d'une plateforme nationale du Ministère en charge des sports qui recense l'ensemble des structures sportives pouvant accueillir des personnes en situation de handicap. Ainsi, les clubs labellisés « Valides-Handicapés » pourront signaler sur ce site internet avec leurs contacts, adresses géographiques et les types de handicap pouvant être accueillis. Plus d'informations : www.handiguide.sports.gouv.fr

PLATEFORME RÉGIONALE SPORT ET HANDICAP

Elle met à disposition des acteurs et du public l'ensemble des informations en lien avec le sport et le handicap en Nouvelle-Aquitaine à savoir : les lieux de pratiques, les formations disponibles, la démarche d'obtention du label « Valides-Handicapés » : pour une pratique sportive partagée. Plus d'informations : www.sport-handicap-n-aquitaine.org

Ce document est à renvoyer complété à ces adresses mails :

- maudroussely@franceolympique.com
- gironde@franceolympique.com